



BULLETIN MUNICIPAL N° 17 DE BROTTTE-LES-LUXEUIL (mois d'avril, mai et juin 2018)

BILLET DE mauvaise HUMEUR

Il arrive à mes oreilles des critiques sur ma façon de faire au niveau de la Commune comme par exemple :

« le nettoyage de la fontaine pour faire disparaître les algues (résultat de pesticides) devrait être réalisé par le Maire ou les Conseillers municipaux »

Réponse : Je rappelle que le Maire et les Conseillers municipaux ne sont pas élus pour ça, s'ils le font c'est qu'ils en ont envie. Par ailleurs je dois indiquer que l'employé municipal est en maladie depuis plus de 2 mois et que son remplacement est limité à 4 heures par semaine.

« les impôts de la Commune servent à remplir de terre les nouveaux bacs à fleurs »

Réponse : c'est faux, cette terre est la nôtre, elle formait un tas à l'abandon non loin de la place de la buvette.

« quelle idée de nettoyer les toitures de la Cure et de la Mairie ? »

Réponse : au Conseil, on a pensé que des arbustes qui poussent dans les gouttières ça ne fait pas très joli. Plus sérieusement, l'entretien assure une plus grande longévité à nos investissements et évite des dépenses importantes à terme.

Afin d'enrichir intellectuellement les « ragoteux » plus préoccupés par des points de détails au ras des pâquerettes qu'à l'évolution de leur village je leur rappellerai que mon rôle est de **GERER** la Commune, celui des Conseillers est de **CONFIRMER** ou d'**INFIRMER** mes décisions. Point barre. Et c'est déjà beaucoup. Mais, évidemment, loin d'une réflexion se limitant à la hauteur des herbes.

Sur simple demande je peux prêter le Guide du Maire élaboré par la Direction Générale des Collectivités locales et la Direction Générale des Finances Publiques pour parachever la culture des rabat-joie mais est-ce peut-être peine perdue ?

Heureusement une grande majorité des habitants de notre village, ceux qui me voient à l'œuvre et qui me connaissent souhaitent ardemment que mon action ne se limite pas à un seul mandat.

On verra ... En attendant bonne lecture.

Votre Maire, Bernard GIRE

RAPPEL

Les parents qui ne souhaitent pas voir leurs enfants en photo dans les articles d'ENTRE-NOUS ou sur le site internet de la Commune sont priés de se faire connaître auprès du Maire.

Sommaire

Billet de mauvaise humeur, Rappel, Réunions du Conseil : page 1
Réunions du Conseil, Un ordinateur en libre service, Le Comité des Fêtes c'est parti : page 2
Cure de jouvence, Point sur l'école, Bravo à nos bacheliers, La vie des associations : page 3
Du côté de nos bois, Cérémonie du 8 mai : page 4
Point sur l'assainissement, Etat civil, Deux beaux mariages: page 5
Prochaines manifestations, Les travaux en cours, Un blason pour notre village : page 6

REUNIONS DU CONSEIL

Séance du 13 avril 2018 :

Absente excusée : Sylviane CLEMENT

Vote des taux d'imposition :

Conformément à son engagement le Maire indique au Conseil qu'il ne souhaite pas modifier les taux d'imposition durant son mandat sauf décisions gouvernementales impactant de manière significative la gestion de la Commune.

Il propose que la taxe d'habitation reste fixée à 3,80 %, celle de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 7,71 % et enfin celle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 27,77 %.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Budget Primitif 2018 :

Le Maire propose le projet du budget primitif qui se présente comme suit :

| Sections | Dépenses | Recettes |
|----------------|------------|------------|
| Fonctionnement | 161 648.00 | 381 740.13 |
| Investissement | 272 072.01 | 303 618.00 |
| Total | 433 720.01 | 685 358.13 |

Suite page 2

Décision du Conseil: approuvé à l'unanimité**Aménagement foncier :**

Le Maire propose d'intégrer l'aménagement forestier à l'étude préalable à la mise en œuvre de l'opération d'aménagement foncier sollicitée auprès du Conseil Départemental par délibération n° 42/2017 du 17 décembre 2017.

En effet, il semblerait que cette particularité ne figurait pas dans le document initial de la demande.

Décision du Conseil: approuvé à l'unanimité

Séance du 23 mai 2018 :**Absent excusé : Jean-Luc LAURENT****Vente du terrain attenant à la STEP :**

Le Maire rappelle la délibération 47/2017 du 15 décembre 2017 qui prononçait la vente de ce terrain au profit des époux RODRIGUEZ-CURRAIS domiciliés 4, route de La Chapelle à BAUDONCOURT.

Ces derniers s'étant désistés, Monsieur Fabien DURAND et Madame Emmanuelle VADOT ont manifesté leur souhait d'acquiescer ledit terrain pour la somme de 42.600,00 € TTC dont 15.600,00 € TTC pour la partie constructible dont TVA de 2.600,00 € et 27.000,00 € pour la partie non constructible.

Le Maire demande au Conseil d'émettre un avis favorable à la demande de Monsieur DURAND et Madame VADOT.

Décision du Conseil: approuvé à l'unanimité**Décision modificative n° 1 au Budget Principal :**

Cette dernière concerne le solde d'exécution de l'excédent reporté de l'ex-budget Assainissement au profit du budget principal pour un montant de 2.490,01 €.

Cette décision n'appelant pas de remarque particulière, le Maire demande au Conseil de l'approuver.

Décision du Conseil: approuvé à l'unanimité**Mise à jour des statuts du SIVU des 5 villages :**

Considérant la nécessité d'actualiser les statuts du SIVU des 5 villages suite à l'intégration des Communes de Brotte-lès-Luxeuil et de La Chapelle-lès-Luxeuil, le Maire demande au Conseil de lire et d'approuver ces nouveaux statuts.

Décision du Conseil: approuvé à l'unanimité**Contrat d'entretien des pompes de refoulement de l'assainissement :**

Eu égard à l'importance d'avoir des pompes d'un excellent niveau de fonctionnement, le Maire demande au Conseil d'accepter le contrat de maintenance proposé par l'installateur l'entreprise IP France.

L'entreprise effectuera un contrôle des installations chaque année.

Décision du Conseil: approuvé à l'unanimité**UN ORDINATEUR EN LIBRE SERVICE**

Sur proposition du Maire, le Conseil a décidé de mettre en libre service l'ancien ordinateur du secrétariat au profit de toute personne en faisant la demande.

L'utilisation pourra avoir lieu le lundi matin et le mardi toute la journée à partir du 1er septembre prochain.

Une aide pourra être apportée à ceux qui le souhaitent notamment lors de recherches sur internet ou pour la frappe d'une lettre.

LE COMITE DES FETES C'EST PARTI !

Sur invitation du Maire, la population de notre village était conviée, le 21 avril 2018, à une réunion relative à la création du Comité des Fêtes de Brotte-lès-Luxeuil.

Pas moins de 26 personnes étaient présentes dont les 3 Présidents des associations existantes. A l'issue de cette première rencontre le bureau du Conseil d'administration a été mis en place. Ont été élus :

Président : Gaël BEAULIEU

Vice-Président : Clément LAROCHE

Secrétaire : Stéphanie TOUSSAINT

Secrétaire adjointe : Julie DEGEORGE

Trésorier : Bernard GIRE

Trésorier-adjoint : Olivier VOIRIN



Ci-dessus, de gauche à droite : Bernard GIRE, Gaël BEAULIEU, Clément LAROCHE, Stéphanie TOUSSAINT et Julie DEGEORGE. Olivier VOIRIN n'a pas pu être présent pour raisons personnelles.

Ci-dessous, les membres du groupe de travail « 14 juillet ».



CURE DE JOUVENCE

Les toitures des bâtiments de la cure et de la Mairie ont fait l'objet d'un grand nettoyage bien mérité compte tenu de l'état dans lequel elles se trouvaient.



On a pu constater que des arbustes y avaient élu domicile sans autorisation du Maire !!!

POINT SUR L'ECOLE

L'école de La Chapelle a fermé ses portes à la fin de l'année scolaire 2017/2018 et c'est toujours un grand vide, pour nos villages, lorsqu'on n'entend plus les cris des enfants dans la cour de récréation.

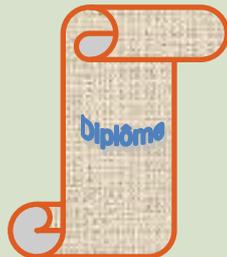
Contrairement à une idée fausement répandue, l'art de la faconde pour certains ou la logorrhée pour d'autres, les Maires n'ont pas, seuls, la possibilité de s'opposer aux décisions de l'Education Nationale. Par contre ils se sont particulièrement impliqués en tenant compte de l'avis des parents et de l'intérêt des enfants pour gérer au mieux cette situation dans le cadre de réunions et de visites sur site.

Ainsi les parents de La Chapelle et de Brotte ont choisi le pôle éducatif de Francheville tandis que ceux de Betoncourt ont préféré celui de Villers-lès-Luxeuil.

BRAVO A NOS BACHELIERS

Ont été admis au baccalauréat :

- * Adrien BENHAMED
- * Emma CLADYS
- * Romain DELISLE
- * Lisa MALCAUSE
- * Laure VOIRIN



Le Maire présente toutes ses félicitations aux récipiendaires.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'Amicale Brottaise :

Cette année, l'amicale a proposé aux Brottais une marche « semi-nocturne » le samedi 9 juin dans le cadre du festival de la randonnée organisée par les associations et l'office du tourisme des 1000 Etangs.

Près d'une douzaine de personnes ont répondu présent pour participer à cette invitation.

L'Association Saint-Martin et l'Amicale Brottaise :

Le dimanche 10 juin, à partir de 13h30, sur la place de la Buvette, une rencontre amicale et intergénérationnelle était organisée par les deux associations pour un concours de pétanque. De nombreux participants se sont manifestés pour taquiner la boule.



Comme chaque année, les membres de l'association étaient aux fourneaux pour servir les sandwiches et les frites accompagnés de boissons

Tous les participants ont été récompensés par de nombreux lots.

Le Comité des Fêtes :

Le bar a été ouvert le dimanche 20 et lundi 21 à la buvette, ouverture assurée pour la toute première fois par le Comité des Fêtes.

Bien d'autres animations étaient prévues aux alentours de notre Commune ce qui s'est traduit par une moindre fréquentation le dimanche largement compensée par un net renversement le lendemain.



DU COTE DE NOS BOIS

Chemin du Jonchet :

Une barrière, un panneau de signalisation routière conforme à la réglementation et un panneau d'information, relatif au respect de nos bois et des poursuites encourues en cas de mauvais comportement, ont été installés au chemin du Jonchet coté route départementale 144.



Affouage :

Etre garant de nos bois dans le cadre de l'affouage nécessite beaucoup de disponibilité pour mener à bien cette activité bénévole.



En effet, il faut voir sur site le travail à accomplir pour permettre à chaque affouagiste de bénéficier d'un lot de bois conséquent dans le cadre du partage en tenant compte d'une égalité de traitement pour chacun.

Que nos garants soient ici remerciés pour leur dévouement.



CEREMONIE DU 8 MAI

Probablement la cérémonie la plus importante de l'année car elle nous rappelle la fin d'une dictature épouvantable. Les pays sous le joug des nazis allaient enfin être libérés.



Après la lecture du message de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées et celle de l'UFAC par Clémence, l'appel aux morts suivi du dépôt d'une gerbe, les participants ont observé une minute de silence.



La Marseillaise clôturant la cérémonie, le Maire indique alors qu'un vin d'honneur, offert par la municipalité, attend les participants à la salle communale.



Textes & photos de Bernard GIRE sauf mention contraire
Tél : 06.70.48.70.05
Mail : bernard.gire@gmail.com
Permanence en Mairie : le lundi de 8h30 à 12h00 et
le mardi de 14h00 à 17h00

POINT SUR L'ASSAINISSEMENT

Dans l'ensemble le fonctionnement est correct. Le 3 avril les cuves des pompes de refoulement de l'impasse du Breuil et de l'impasse de la Prairie ont été entièrement nettoyées.

Le 9 juin c'était au tour des cuves de la station ce qui a permis de vérifier le bon état des pièces en mouvement.



Le contrôle de la SATE est prévu pour le 6 août prochain.

AVERTISSEMENT :

Ne pas jeter des lingettes dans vos toilettes, elles finissent colmatées et risquent de faire « sauter » le joint d'étanchéité des pompes. Merci.

ETAT-CIVIL

NAISSANCE :

Eliana Valentine Léonie BOUCHER le 13 mai

MARIAGES :

Voir l'article ci-contre

DEPARTS :

Mickaël BILLARD le 30 juin

Aurélien HYACINTHE le 30 juin

DEUX BEAUX MARIAGES

Un mois de mai exceptionnel pour le Maire qui a marié deux couples en l'espace d'une semaine.



Le premier le 19 mai avec Julie HAL-LIER et Jean-Baptiste DEGEORGE.



Le second le 26 mai avec Stéphanie LACREUSE et Stéphane TOUSSAINT.



PROCHAINES MANIFESTATIONS

Comité des Fêtes :

Fête du 14 juillet, place de la buvette, repas, boissons, sandwiches, animation par DJ, feux d'artifice.

Amicale Brottaise :

Dimanche 26 août, place de la Fontaine de 7h à 18h Vide Grenier avec buffet et buvette. Inscription auprès de Pascal FOUILLET 03.84.94.53.04 ou Marie-Josée GRANDJEAN 03.84.94.53.34

LES TRAVAUX EN COURS

Travaux de voirie :

Toutes les routes communales et la place de la fontaine seront reprises dans le courant de l'été.

Travaux d'assainissement :

Idem pour le raccordement de la cure et de la salle communale.

Travaux d'éclairage public:

Ces derniers concernent l'allée partant de la place de la fontaine jusqu'à la place de la buvette par la pose de 3 candélabres à LED.



Travaux au cimetière :

L'accès et l'allée centrale feront l'objet d'importants travaux de voirie.

Le portail sera remis en état durant le prochain trimestre.

UN BLASON POUR NOTRE VILLAGE

Je souhaite, depuis mon élection, donner à notre village un blason. Ayant été contacté par un amoureux des blasons j'ai sauté sur l'occasion pour lui demander de me faire une proposition tenant compte des origines de Brotte-lès-Luxeuil.

Le résultat est à la hauteur de mes espérances car d'une part la création est entièrement gratuite et sans droit d'auteur



et d'autre part elle nous permet de choisir entre 3 propositions que je sou mets à votre sagacité. Les 3 têtes de lion noir,

rappellent la famille CAMUS seigneurs de Brotte, la ou les grappes de raisin rappellent la vigne, l'épée, l'épée sur le man-teau ou la tête de cheval rappelle les attributs de St Martin, les ondes bleues et blanches rappellent le lavoir et enfin la ronce rappelle les origines du nom qui signifie broussailles.



Dans le présent numéro d'Entre-Nous vous trouverez un questionnaire pour exprimer votre choix de manière anonyme ou personnalisée.

Je compte sur vous pour doter notre petit village de son blason.

